

L'ANP ÉVOQUE DEUX "PROVOCATIONS" MAROCAINES

Page 4

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

26 DÉCÈS ET 351 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 16

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4333 | Dimanche 5 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES ET DES ENFANTS

LA RÉPONSE DU Dr FOURAR

Page 5

CORRUPTION ET ARGENT DÉTOURNÉ

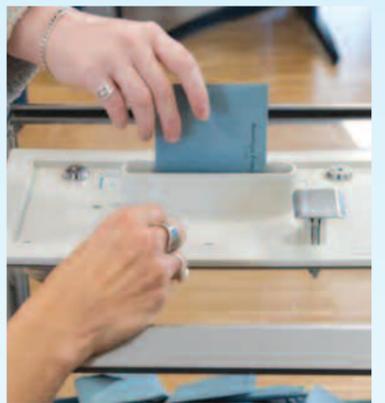
CE QUE PROPOSE LE GOUVERNEMENT

Page 3



ÉLECTION DU P/APC VOILÀ CE QUI VA CHANGER

Page 5



DÉDIÉE À LA DIASPORA BELHIMER ANNONCE LA CRÉATION D'UNE CHAÎNE TÉLÉVISÉE

Page 4



الرسمي الراعي



مؤسسة مواطنة



شركة الإعلاميون ANEP



بالتلقيح تستمر الحياة

٠٢٠٠٨ ٨ +٥٨٥٠٠+

BIG DAY 11 SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الويب

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

الأسبوع الوطني للتلقيح ضد كوفيد 19



http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza



11

officines rejoignent la campagne de vaccination anti-Covid à Mostaganem.

22

millions DA offerts par Ooredoo pour venir en aide aux sinistrés.

43

décès et 1612 blessés en une semaine dans des accidents de circulation

Exposition restreinte de micro-entreprises à Ghardaïa

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a organisé une exposition restreinte à Ghardaïa regroupant des micro-entreprises pour faire connaître les produits algériens susceptibles d'être exportés vers le Nigéria.

L'organisation de cette exposition intervient dans le cadre d'une visite officielle à Ghardaïa par une délégation de l'Institut national d'études de stratégie globale et une délégation officielle de l'État nigérian. Cette initiative s'inscrit dans la prospective de la coopération et de l'échange d'expériences entre l'Algérie et le Nigéria, et vise la présentation devant la partie nigériane de l'expérience algérienne notamment dans le secteur des micro-entreprises. La délégation a assisté à un exposé sur les avantages offerts par l'Anade et son rôle dans la création et le financement des micro-entreprises. La délégation officielle a exprimé son admiration pour les produits de ces entreprises, mettant l'accent sur l'encouragement des futurs échanges commerciaux entre les deux pays.



Une centrale de production d'oxygène pour l'EPH de Gouraya



L'établissement public hospitalier de Gouraya à l'ouest de Tipasa a été doté d'une centrale de production d'oxygène médical, grâce à des dons de bienfaiteurs. Les nouveaux équipements permettront la production d'un volume de 30.000 m³ d'oxygène médical par jour au profit de l'EPH de Gouraya. Les équipements réceptionnés permettront d'alimenter 50 lits de réanimation en oxygène médical. Le coût de ces équipements, de fabrication turque, est estimé à 19 millions de dinars. L'importateur algérien de ce matériel s'est désisté d'un montant de 1,5 million DA, en guise de solidarité. Une commission technique de la direction de la santé et de la population de la wilaya va procéder à l'inspection des équipements et du dossier technique de la centrale, avant d'accorder le feu vert pour la production d'oxygène médical. L'EPH de Gouraya est le premier hôpital de la wilaya à avoir bénéficié de cet équipement, en attendant l'acquisition de trois centrales similaires au profit des établissements hospitaliers de Tipasa, Hadjout et Koléa.

Les imams algériens en France appelés à défendre leur pays

Les imams détachés à la Grande Mosquée de Paris ont été appelés par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs à faire preuve de patriotisme, à défendre, et "à jouer un rôle en faveur de l'Algérie". Cet appel intervient alors que les hauts cadres de l'État algérien évoquent des campagnes de déstabilisations qui visent le pays. Le ministre des Affaires religieuses a appelé les imams à "contrer la campagne féroce ciblant l'Algérie". Des propos qui rappellent les dernières déclarations du ministre des Affaires étrangères. C'est lors du lancement de la conférence d'encadrement des imams détachés à la Grande Mosquée de Paris, que le ministre des Affaires religieuses a invité ces imams à "jouer un rôle positif en faveur de l'Algérie, promouvoir les valeurs de nationalisme et de modération et œuvrer à la moralisation de la vie publique". Les imams de la Grande Mosquée de Paris jouent, selon le ministre, "un grand rôle". Ce sont pas moins de 36 imams et une "mourchida", qui forment le premier groupe qui sera réparti à travers plusieurs mosquées en France.

D
I
X
I
T

FILALI GHOUINI

"Le renouvellement des APC et APW le 27 novembre prochain permettra de rétablir la confiance entre les citoyens et leurs représentants et de corriger les défaillances relevées dans les assemblées locales au cours des dernières années."

Une maison construite en... 24 heures

Une entreprise russe, Apis Cor, a construit une maison en 24 heures seulement, grâce à l'impression 3D. Ses murs et son toit sont aussi solides que ceux de n'importe quel bâtiment : ils sont en béton. Il a simplement fallu poser à la main les huisseries et les sanitaires, passer un coup de peinture, et poser le mobilier et l'électroménager. Mais en une journée, tout était fait.

Pour ses 90 ans, il enchaîne les... tractions

"Vern, un habitant de Floride, a fêté à sa manière ses 90 ans. Pour l'occasion, son fils a publié une vidéo tournée dans une salle de gym, où," dit-il, "ils se rendent régulièrement". Le nonagénaire enchaîne les exercices de traction... et c'est assez spectaculaire. Chiche de faire la même chose..."

CORRUPTION ET ARGENT DÉTOURNÉ

Ce que propose le gouvernement

Le Parlement a proposé, vendredi 3 septembre 2021, pour la première fois de recourir à un règlement amiable, en ce qui concerne la récupération des fonds détournés dans les récentes affaires de corruption. Le Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane présentera bientôt aux députés de l'Assemblée populaire nationale, un plan d'action du Gouvernement qui comprendra des mesures globales pour contrôler les conditions économiques et sociales du pays, notamment concernant les affaires de corruption.

PAR KAHINA HAMMOUDI

En effet, la partie relative à la prévention et à la lutte contre la corruption du plan d'action gouvernemental de 83 pages, prévoit de poursuivre la lutte contre la corruption en réformant les lois établies à cet effet. Et ce, en durcissant les peines pour ces crimes, en adoptant une méthode de règlement qui garantit la récupération des biens détournés et le renforcement du dispositif qui a été mis en place pour gérer les biens saisis avec l'inclusion de dispositions spéciales pour la gestion des sociétés soumises à une procédure judiciaire, à savoir celles appartenant aux hommes d'affaires, actuellement en prison.

Politique de transparence et modification de la législation concernant les agents publics

Dans ce même contexte, "des modes de règlement" à l'amiable seront adoptés pour assurer la récupération des biens détournés. De plus, des mécanismes juridiques liés à la haute autorité pour la transparence, la prévention et le contrôle de la corruption seront mis en place, notamment en ce qui concerne le droit du citoyen à l'accès aux informations liées à la lutte contre la corruption, telles que le mouvement des capitaux vers et depuis l'étranger.

Le programme de Benabderrahmane prévoit également l'amélioration de la transparence dans la gestion et le suivi des fonds publics et l'accès aux marchés publics, en plus de restaurer et de consolider les valeurs morales.

Et ce, en revoyant la législation concernant les agents publics à travers le développement d'un système juridique pour prévenir les conflits d'intérêts dans la vie publique et le développement de nouveaux mécanismes de suivi afin d'assurer l'intégrité des agents publics dans la gestion des fonds publics. Ces nouvelles mesures ont pour but d'instaurer une relation de confiance entre le citoyen et l'État sur la base les principes de responsabilité et le devoir de reddition de comptes, et l'établissement du Code d'éthique et de déontologie relatifs aux agents publics.



Consolidation de l'État de droit et rénovation de la gouvernance

La consolidation de l'État de droit et la rénovation de la gouvernance figurent parmi les principales préoccupations inscrites dans le plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera soumis aux débats et approbation prochainement au Parlement.

Adopté lundi dernier en Conseil des ministres, lors d'une réunion extraordinaire présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le plan d'action du Gouvernement souligne que "la Constitution énumère un certain nombre de dispositions consacrant les valeurs de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit et de respect des droits de l'Homme". La consécration de ces valeurs, selon le texte, "nécessite l'adaptation par rapport aux nouvelles dispositions constitutionnelles, des lois régissant, la liberté de réunion et de manifestation, la promotion du mouvement associatif et l'exercice de l'activité des partis politiques, la liberté de la presse et la sécurité des personnes et des biens".

À ce titre, "le Gouvernement œuvrera à adapter la législation à la constitution, tout en poursuivant la réforme globale de la justice en garantissant son indépendance, sa modernisation, sa numérisation, l'égalité de tous devant la justice et en révisant le mode de gestion des juridictions, ainsi qu'en instaurant plus de transparence et de moralisation dans la gestion des affaires publiques."

Le Gouvernement "s'attèlera aussi à garantir un exercice plein de droits et de libertés publiques, à l'émergence d'une société civile dynamique et engagée et une libre expression à travers la presse et œuvrera à consolider son engagement pour renforcer les relations de coopération et de complémentarité entre les pouvoirs exécutif et législatif et veillera à poursuivre une gestion efficace et transparente des finances publiques et de modernisation de l'administration publique par une refonte de ses modes de gestion, une accélération de la transformation numérique et de la modernisation du système statistique national".

Concernant la modernisation de la justice et le renforcement des libertés, le Gouvernement "accorde une grande atten-

tion au service public de la justice en adoptant dans son programme une politique de réformes profondes qui découlent de la Constitution, afin de consolider l'État de droit et de jeter les fondements d'une justice moderne, indépendante et forte basée sur des normes de qualité et d'efficacité".

Le Gouvernement œuvrera aussi pour "renforcer l'indépendance de la justice et les principes la garantissant, tels que consacrés par la constitution", selon le plan d'action qui note que "le Gouvernement soumettra les textes de lois organiques au Parlement de sorte à permettre l'installation du Conseil supérieur de la magistrature avant la fin de l'année 2021, conformément aux dispositions de l'article 224 de la constitution".

À propos de l'exercice des droits et des libertés, le Gouvernement aspire dans son plan d'action au "renforcement du dialogue et de la concertation, à l'avènement d'une société civile libre et responsable, à la liberté de réunion et de manifestation pacifique et à une liberté de la presse et des médias libres et responsables", ainsi qu' "au renforcement de la sûreté et la sécurité des personnes et des biens".

Pour une gouvernance renouée et pour plus de performance et de transparence, il s'attèlera aussi à garantir, entre autres, "une relation complémentaire entre le pouvoir exécutif et législatif, une gestion efficace et transparente des finances publiques, la moralisation de la vie publique à travers notamment la prévention et la lutte contre la corruption, l'enracinement des valeurs d'éthique et un accès aux fonctions de l'État basé sur la compétence, et enfin la modernisation de l'administration et de la fonction publique".

Accroissement des efforts de modernisation de l'ANP et consolidation de la sécurisation des frontières

Le plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, affirme l'accroissement des efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) visant la modernisation de ses matériels et la professionnalisation de ses personnels en vue d'assurer ses missions régaliennes notamment la consolidation de la sécurisation de nos frontières terrestres, maritimes et aériennes.

Le texte qui sera présenté prochainement aux deux chambres du Parlement pour débat, indique que "dans le cadre de l'accomplissement de ses devoirs régaliens dans le strict respect des missions de défense nationale que lui confère la Constitution et conformément aux instructions et directives de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Armée nationale populaire n'a cessé d'accroître les efforts visant la modernisation de ses matériels et la professionnalisation de ses personnels".

Il souligne que "l'instabilité sécuritaire et certaines menaces aux frontières ouest, sud et sud-est du pays requièrent impérativement une consolidation de la sécurisation de nos frontières terrestres, maritimes et aériennes et ce, par l'adoption de plans d'action adéquats dotés des moyens humains et matériels appropriés à la nature du danger éventuel".

L'ANP, à l'instar de l'ensemble des services de sécurité, reçoit "le soutien plein et entier du Gouvernement dans sa lutte sans relâche contre les résidus du terrorisme, le crime transfrontalier, le trafic de drogue, la contrebande et l'immigration clandestine, dans le strict respect des engagements de notre pays en matière de promotion de la paix et de respect des droits humains aux niveaux régional et international".

À ce titre, l'ANP veillera à "l'intensification" de la coopération, bilatérale et multilatérale, avec les pays voisins dans la lutte antiterroriste, la subversion et la criminalité transfrontalière et ce, à travers des dispositifs opérationnels "adaptés", note le plan d'action du Gouvernement.

L'avènement de la Constitution de 2020 octroie, à l'ANP, la possibilité de participer aux opérations de maintien de la paix en dehors du territoire national, dans le cadre "du respect des principes et objectifs des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes", rappelle le plan d'action du Gouvernement.

À cet égard, et sur "décision de Monsieur le président de la République, l'Armée nationale populaire prendra toutes les mesures requises pour assurer la formation nécessaire des personnels et la dotation en moyens logistiques adéquats, en prévision d'une éventuelle mission de maintien de la paix", assure la même source.

Le domaine de l'industrie et de la recherche-développement au sein de l'ANP connaît une "nouvelle impulsion", caractérisée par un partenariat "diversifié" avec l'outil industriel national, ce qui aura pour conséquence de contribuer au développement de l'économie nationale, note la même source.

Les moyens et capacités de Cyber-Défense de l'ANP seront "renforcés" par le Gouvernement, en vue de mettre en œuvre une, poursuit la même source.

Les opérations de désenclavement des zones d'ombre menées par l'ANP prendront un "nouvel essor", parallèlement à la prise en charge sanitaire des citoyens des zones enclavées notamment au niveau des hauts-plateaux et du sud.

Enfin, l'ANP assurera la couverture sanitaire des citoyens à travers l'étendue du territoire national chaque fois que la situation l'exige, notamment pour prêter main-forte au secteur de la santé publique en cette période de pandémie, souligne le plan d'action du Gouvernement.

K. H.

DÉDIÉE À LA DIASPORA

Belhimer annonce la création d'une chaîne télévisée

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a annoncé la création d'une chaîne télévisée dédiée à la communauté algérienne à l'étranger.

En effet, lors d'un entretien accordé à nos confrères de *Djalila Dz*, le ministre a abordé la question du renforcement des médias institutionnels dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création.

En effet, le ministre de la Communication considère le projet de chaîne pour la diaspora comme "prioritaire" pour le gouvernement algérien. Par ailleurs, ce programme entre dans la série de chaînes thématiques déjà créées, telle que la chaîne *El Maarifa* ou encore la chaîne dédiée à l'Histoire.

Ce dernier a tenu à assurer que les opérations pour réaliser ce projet sont en cours. "Établir une chaîne internationale qui représente l'Algérie et sert la communauté est un impératif" a déclaré ce dernier.

D'après le ministère de la Communication, la réalisation de cette chaîne est dictée par un certain nombre d'objectifs, parmi lesquels : "Renforcer les liens entre la mère patrie et notre communauté à travers le monde en les reliant à un média national professionnel et honnête qui leur fournit des programmes et des informations principalement liés à l'Algérie dans divers domaines en réponse aux portraits mensongers que certains font de notre pays". Cette chaîne a également pour but de "faire connaître la véritable l'Algérie et de mettre fin à l'ignorance des téléspectateurs étrangers et par la même occasion, contribuer à la promotion de l'image de l'Algérie, en tant que destination touristique et de son potentiel d'investissement".

À L'EFFIGIE DU MARTYR

ALI LA POINTE

Une nouvelle pièce de 100 DA mise en circulation

Une nouvelle pièce d'une valeur de 100 DA a été mise en circulation selon la Banque nationale d'Algérie qui précise ses caractéristiques

La pièce de monnaie métallique de 100 DA est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne, de couleur jaune rosâtre.

Au centre de la pièce ainsi que sur son avers, le nom du martyr Ali Amar a été gravé en langue nationale avec un triple millésime hégirien, grégorien et amazigh de l'année de frappe : CG 2971 - 2021 - 1443 apposé à l'intérieur de la couronne sur la partie inférieure de la pièce.

R. N.

RUPTURE ALGÉRIE - MAROC

L'ANP évoque deux "provocations" marocaines

Comme il fallait s'y attendre, le dernier numéro d'El Djeich, revue officielle de l'ANP, est revenu sur les événements de cet été et la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le mois dernier, c'est le même organe qui a annoncé la couleur de ce que sera la réponse de l'Algérie au discours du roi Mohamed VI du 31 juillet, dans lequel il avait appelé à établir des relations fraternelles entre les deux pays.

Un commentaire contenu dans le numéro du mois d'août d'*El Djeich* avait rappelé au Maroc ses nombreuses "trahisons" à l'égard de l'Algérie avant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne pointe le manque de sérieux de la "main tendue" de Mohamed VI, en soulignant que "ni le roi ni les autres institutions marocaine n'ont répondu aux protestations de l'Algérie suite à une note de l'ambassadeur du royaume à l'ONU appelant à la partition du territoire algérien".

La rupture des relations a été annoncée par l'Algérie le 24 août. L'éditorial du numéro de septembre de la revue de l'armée explique les raisons qui ont amené à cette décision extrême.

El Djeich évoque "l'implication du Makhzen, d'une manière ou d'une autre", dans les incendies de cet été, "en vertu du lien fort et avéré du Maroc" avec le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) et le mouvement Rachad, deux organisations classées "terroristes" par les autorités algériennes. Mais l'éditorial s'attarde particulièrement sur deux "provocations" marocaines. D'abord, la tentative d'entraîner Israël dans un conflit avec l'Algérie. "Une des dernières (provocations) en date a été d'offrir, à partir de son territoire, une tribune à un ministre de l'entité sioniste en



l'encourageant à émettre de fausses accusations contre notre pays et à proférer des menaces à peine voilées, ce qui reflète l'extrême hostilité que le Makhzen nourrit à l'encontre de notre pays", lit-on.

A Rabat, le 12 août, le ministre israélien des Affaires étrangères Yaïr Lapid a affirmé à la presse qu'il a évoqué avec son homologue marocain leurs "inquiétudes au sujet du rôle joué par l'Algérie dans la région, son rapprochement avec l'Iran et la campagne qu'elle a menée contre l'admission d'Israël en tant que membre observateur de l'Union africaine". Selon *El Djeich*, l'autre casus belli c'est le soutien apporté publiquement et officiellement par Omar Hilale le 14 septembre à la partition de l'Algérie en appe-

lant à "l'autodétermination du vaillant peuple kabyle". Avant cela (la déclaration du MAE israélien, ndr), "il y a eu les déclarations du ministre marocain auprès des Nations unies qui, en violation de tous les usages diplomatiques, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de deux pays frères, en exprimant le soutien de son pays à un mouvement séparatiste classé terroriste et en appelant à l'atteinte de l'intégrité territoriale de l'Algérie", accuse l'auteur de l'éditorial.

Ce dernier a pointé du doigt "l'inertie" du gouvernement marocain par rapport aux "demandes d'explications sollicitées" par l'Algérie sur le soutien public apporté par le Maroc au MAK.

L. B.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE AMAZIGHE

Le ministère de l'Éducation met fin à la polémique

PAR IDIR AMMOUR

Le ministère de l'Éducation met fin à la polémique, qui continue d'enfler sur les réseaux sociaux autour de la dévalorisation de la langue amazighe dans le cursus scolaire des élèves, notamment ceux du moyen, au cours de l'année scolaire 2021/2020. Le ministère de l'Éducation nationale la qualifie de "fausse polémique suite à une mauvaise lecture". Face à cette situation, une réunion urgente a été organisée en présence des inspecteurs de langue amazighe, et ce, afin de clarifier l'ensemble de la famille éducative et l'opinion publique en général. Au cours de cette réunion, il est devenu clair que la langue amazighe est considérée par le ministère comme le reste des matières prescrites dans les programmes d'enseignement offi-

ciellement approuvés par le ministère de l'Éducation nationale. Elle est "incluse dans les horaires des élèves et ce selon des critères purement pédagogiques", précise-t-on. Le ministère a donc démenti ces informations, et a précisé que "l'enseignement de la langue amazighe figure toujours dans le programme scolaire et du moment qu'elle est inscrite dans la Constitution comme langue nationale et officielle". Toujours dans le même sillage, la direction de l'Éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, a pour sa part, souligné qu'après avoir étudié la circulaire ministérielle numéro 1394 du 14 août 2021, il est devenu clair que la langue amazighe sera étudiée comme le reste des matières. A rappeler que cette polémique est due à une note émanant du ministère de l'Éducation. Il s'agit de la circulaire-cadre numéro 1394

émise le 14 août et qui porte sur l'organisation exceptionnelle de la scolarité dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Dans ce document, il était clairement mentionné une baisse du volume horaire de cette matière, mais aussi faisant passer l'enseignement de cette matière au second plan. Autrement dit, la tutelle a indiqué que l'enseignement de cette langue ne doit pas avoir un emploi du temps fixe. Une fois divulguée, la note a suscité une vive polémique, notamment si l'on prend en compte le statut dont jouit cette langue dans la constitution. En effet, le statut de langue officielle, dont bénéficie tamazight depuis 2016, oblige les autorités à élargir son enseignement, et à "œuvrer pour sa promotion".

I. A.

ÉLECTION DU PAPC

Ce qui va changer



De nombreuses nouvelles dispositions juridiques vont être utilisées pour la première fois lors des élections locales anticipées du 27 novembre prochain.

PAR KAMEL HAMED

C'est que des dispositions de lois ont changées. Deux textes de loi ont, en effet, connu des changements. Il s'agit de la loi numéro 11-10 du 2 juin 2011 relative à la commune et de la loi, organique portant régime électoral. D'ailleurs les parlementaires vont, lors de la session parlementaire ouverte jeudi dernier, adopter les ordonnances qui énoncent ces changements. Un de ces changements concerne le mode d'élection du président de l'assemblée populaire communale (P/APC). L'ordonnance numéro 21-13 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi numéro 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune a ainsi été promulguée et publiée au dernier Journal

officiel. Ainsi, selon l'article 3, il est stipulé que la loi numéro 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, est complétée par un article 64 bis. Ce dernier énonce : "Dans les cinq (5) jours qui suivent son installation, et sous la présidence du doyen d'âge des élus, l'assemblée procède à l'élection du président de l'assemblée populaire communale". Il est aussi dit "qu'un bureau provisoire est mis en place pour superviser l'élection. Il est constitué de l'élu le plus âgé, assisté des deux (2) plus jeunes élus. Ils ne doivent pas être candidats. Le bureau provisoire sus-visé, reçoit les candidatures à l'élection du président et établit la liste des candidatures". Par ailleurs selon l'article 4 de l'ordonnance du 31 août 2021 l'article 65 de la loi numéro 11-10 est modifié. Ainsi l'article en question stipule désormais que "le candidat à l'élection à la présidence de l'assemblée populaire communale, est présenté parmi la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges. Dans le cas où aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des sièges, les deux (2) listes ayant obtenu trente-cinq pour cent (35 %), au moins, des sièges peuvent présenter un candidat. Dans le cas

où aucune des listes n'a obtenu les 35 %, au moins, des sièges, toutes les listes peuvent présenter, chacune, un candidat." L'élection a lieu à bulletins secrets. Est déclaré président de l'assemblée populaire communale le candidat ayant obtenu la majorité absolue des voix. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix, un deuxième tour a lieu entre les deux (2) candidats ayant été classés premier et deuxième. Est déclaré élu le candidat ayant obtenu la majorité des voix. En cas d'égalité des suffrages, est déclaré élu le candidat le plus âgé. Notons que le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République a émis un avis favorable sur la constitutionnalité des nouvelles dispositions de la loi en question. La décision du Conseil constitutionnel a été promulguée dans le dernier numéro du Journal officiel. "Considérant que les articles 64, 64 bis et 65 de l'ordonnance objet de saisine modifiant et complétant la loi numéro 11-10 du 20 rajab 1432 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune, ne portent atteinte à aucun principe constitutionnel" a estimé le Conseil constitutionnel.

K. H.

AIR ALGÉRIE

Le programme du mois de septembre saturé

L'augmentation du nombre des vols internationaux, annoncé par le gouvernement et entré en vigueur samedi 28 août, a permis à la compagnie aérienne nationale de redynamiser ses activités commerciales et de compenser le déficit budgétaire connu depuis la fermeture des frontières imposée par la crise sanitaire. En plus de la hausse de la fréquence des dessertes, Air Algérie a procédé à la réouverture de son agence de Paris Opéra mercredi dernier ou une folle ruée a eu lieu dès les premières heures de la journée. De nombreuses personnes étaient présentes dans le but de rembourser leur billet suite à l'annonce du lancement du remboursement par la compagnie nationale.

À cet effet, Amine Andaloussi, chargé de la communication a indiqué que "Tout se passe très bien. Nous n'avons enregistré aucun incident", faisant allusion au respect du protocole sanitaire au sein de l'agence qui n'autorise pas plus de 25 personnes à l'intérieur.

Par ailleurs et selon le site *Visa Voyage Algérie*, l'agence de Paris Opéra a reçu pas moins de 250 demandes de différents types lors de la première journée de la réouverture.

Cependant, les prix de billets jugés "exorbitants et exagérés" ont provoqué l'indignation et la colère des Algériens, mais cela ne semble pas impacter l'activité d'Air Algérie dont le porte-parole a annoncé que "les premières semaines de septembre affichent complet" ce qui prouve encore une fois la très forte demande.

Le même locuteur a ajouté que la compagnie a enregistré "une à deux absences par vol de passagers ayant réservé, dues à des cas positifs à la Covid-19".

R. N.

VACCINATION DES FEMMES ENCEINTES ET DES ENFANTS

La réponse du docteur Fourar

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'Algérie a lancé une grande campagne de vaccination contre le Covid-19 hier samedi 4 septembre, avec en ligne de mire l'objectif de vacciner 70 % de la population, avant la fin 2021. Pendant une semaine, les "autorités sanitaires comptent vacciner partout avec l'ambition de toucher le maximum de personnes, avec l'objectif d'atteindre 70 % de la population", a indiqué le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid, lors du lancement de cette grande campagne. Selon les chiffres officiels, 8 millions d'Algériens ont été vaccinés, dont 3 millions ont reçu les deux doses, ce qui reste faible. Si l'objectif fixé est de vacciner le maximum de personnes, il reste la question liée à la vaccination des femmes enceintes, des femmes allaitantes et des enfants. Interrogé par les journalistes lors de la conférence de presse organisée à

l'occasion du lancement de cette campagne massive, le docteur Djamel Fourar, a indiqué que cette question n'a pas été encore tranchée. "Les premières études qui ont été faites lors de l'invention des vaccins n'ont pas intégré les enfants et les femmes enceintes. Maintenant, des études ont commencé sur l'importance de vacciner les enfants et des femmes enceintes ainsi que les femmes allaitantes. Ces études sont en train d'être exécutées par le Comité scientifique et nous allons prendre une décision bientôt", a expliqué le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de la pandémie de Covid-19 en Algérie. Le 20 août, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid s'est prononcé en faveur de la vaccination des moins de 18 ans. "Aujourd'hui, on doit vacciner même les moins de 18 ans", a-t-il soutenu, en soulignant que le variant Delta du Covid-19, qui est devenu majoritaire en Algérie, touche de plus en plus des sujets jeunes souvent sans comorbidités.

Le variant Delta est à l'origine de la 3^e vague de Covid-19 qui a frappé de plein fouet cet été l'Algérie, provoquant de nombreux décès et des pénuries d'oxygène médical dans les hôpitaux. D'autres spécialistes se sont prononcés pour la vaccination des jeunes de moins de 18 ans, alors qu'avec la rentrée scolaire fixée au 21 septembre, les risques de contamination des collégiens et des lycéens est important.

8 millions de personnes déjà vaccinées

8 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le début de l'année, annonce le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, le docteur Djamel Fourar. Ces chiffres ont été annoncés lors d'une conférence de presse organisée en début de matinée de ce samedi au siège du ministère de la Santé à l'occasion du lancement

de la campagne nationale de vaccination qui s'étalera du 4 au 11 septembre prochain. "Cette campagne de vaccination, qui vient d'être lancée et qui se poursuivra, nous permettra de manière efficace à atteindre notre objectif tant attendu qui consiste à parvenir à atteindre moins de 70 % de personnes vaccinées d'ici à la fin de l'année en cours", prévoit le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid. Pour le moment, "8 millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année, dont 5 millions ont reçu une seule dose et 3 millions ont eu deux doses de vaccin anti-Covid-19", affirme le docteur Djamel Fourar. Pour rappel, le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait indiqué le mercredi 1^{er} septembre, lors d'une réunion avec les directeurs de santé des wilayas, que le nombre d'Algériens prémunis contre le Covid-19, s'élève à 7.5 millions de personnes vaccinées.

R. R..

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Médéa

NIF : 09.62.160.19.05.09.21

Avis d'Annulation D'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction de la santé et de la population de la wilaya de Médéa, Informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacité Minimale N°06/DSP/2020, Portant Réhabilitation des établissements hospitalières à travers la wilaya de Médéa (Lot N° 01 Médéa, Lot N° 02 Ksar el Boukhari, Lot N° 03 Berrouaghia, Lot N° 04 Ain Boucif, Lot N° 05 Beni Slimane), paru aux quotidiens nationaux : midi libre en langue étrangère en date du 15/10/2020 et El Djazair en langue arabe en date du 18/10/2020 et aux Bomop, que la procédure d'attribution provisoire est Annulée pour le lot n°1(EPH Médéa) qui été attribuera au entreprise CHABLI Younes pour un montant de **84.735.330.40 DA** et un délais de réalisation **3 mois**.

Midi Libre n° 4333 - Dimanche 5 septembre 2021 - Anep 2116 015 431

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Chéraga
Commune de Ain Benian

Avis d'annulation de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2021

le président de l'assemblée populaire communale de Ain Benian informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/2021 paru dans les quotidiens nationaux **MIDI LIBRE- الحرية** en date du :**18/08/2021** et le BOMOP concernant le projet :

- Lot 03 : aménagement et revêtement cité 190 logement cité évolutive.
- Lot 04 : aménagement et revêtement Lotissement « B » Djenane Mabrouk.
- Lot 07 : aménagement et revêtement route Abane Ramdane.
- Lot 11 : aménagement et revêtement Domaine AMIROUCHE EAC 11.

Que ce dernier a été annulé pour le motif suivant :

Les capacités professionnelles : les entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnel en cours de validité à savoir :

- Catégorie 03 et plus en travaux publics (Activité Principale) au lieu de Catégorie 02 et plus.

Midi Libre n° 4333 - Dimanche 5 septembre 2021 - Anep 2116 015 520

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Algérie Télécom annonce un nouveau pack Idoom Fibre

Algérie Télécom a annoncé un nouveau pack Idoom Fibre. On vous relate toutes les informations concernant le prix et les avantages de l'offre d'Idoom Fibre d'Algérie Télécom.



DJEZZY ENRICHIT SON OFFRE IZZY

**3 Go d'internet pour
seulement 300 DA**

Algérie Télécom annonce un nouveau pack Idoom Fibre

Algérie Télécom a annoncé un nouveau pack Idoom Fibre. On vous relate toutes les informations concernant le prix et les avantages de l'offre d'Idoom Fibre d'Algérie Télécom.

Idoom Fibre d'Algérie Télécom est un service qui permet d'accéder à un Internet de très haut débit.

Ainsi, une nouvelle tarification a été mise au point. Dans le détail, vous pouvez choisir un débit Internet à partir de 4 jusqu'à 100 Mbps. À cela s'ajoutent de nombreux services gratuits. Avant pour avoir une vitesse de 2 Mbps, il fallait déboursier 1.500 DA par mois. À présent, à ce prix-là, on peut accéder aux 4 Mbps comme débit minimum.

D'autre part, pour 2.599 DA, seulement 8 Mbps vous aurez été attribués avant, ce n'est plus le cas désormais. Car pour ce prix,



Algérie Télécom vous offre 10 Mbps. Par ailleurs, pour bénéficier de 20 Mbps avec Idoom Fibre, il faut compter 3.999 DA, soit 1.000 DA de moins qu'avant. 2.000 DA également de réduction sur le prix de 100 Mbps par mois.

Dorénavant le prix sera de 7.999 DA au lieu de 9.999 DA. Le nouveau pack propose également une nouvelle souscription à Idoom Fibre d'Algérie Télécom. Pour 4.500 DA, le client pourra profiter d'un mois de débit supé-

rieur offert. Cela comprend également l'installation gratuite et un modem optique. On notera tout de même que ces nouvelles offres sont sujettes à un engagement de 12 mois.

Jawdati pour mesurer la qualité de service d'Internet

Jawdati est une application mobile qui permet de mesurer la qualité de service de l'Internet en Algérie. L'application Jawdati est disponible gratuitement pour téléchargement sur la plateforme Google Play Store dans la catégorie Outils/Tools.

Jawdati est supportée par les terminaux mobiles (smartphones, tablettes, ...) utilisant le système d'exploitation Android (Version minimal supportée Android 4.0.x). Pour utiliser l'application Jawdati, l'utilisateur doit disposer :

D'un équipement mobile sous Android.
D'une offre internet mobile ou ADSL (connecté via Wifi).

L'application Jawdati vous permet de : Réaliser des tests de connectivité d'un réseau mobile ou fixe (via le WiFi). Sauvegarder les résultats des tests réalisés. Consulter les derniers résultats des tests de débit effectués et les transférer éventuellement. Conditions Générales d'Utilisation de Jawdati Les conditions générales d'utilisation de l'application Jawdati sont consultable sur ce lien.

Smartphones Xiaomi, Oppo, OnePlus, davantage vulnérables à l'espionnage ?



Les services de renseignement belges conseillent d'être vigilants vis-à-vis des smartphones de marques chinoises. Il se pourrait qu'une interaction profonde et douteuse soit présente entre les smartphones des entreprises Xiaomi, Oppo, OnePlus et l'État chinois. Le porte-parole de la Sécurité de l'État, Ingrid Van Daele, explique que toutes les sociétés chinoises sont contraintes de collaborer avec les services de renseignement d'après la législation chinoise sur le renseignement national. Face à ces accusations, le porte-parole belge d'Oppo, Dries Cludts, s'est exprimé. Il garantit le respect de la société de toutes les lois et réglementations locales. Les autres sociétés chinoises n'ont pas encore fourni de réponses.

Xiaomi serait le deuxième vendeur mondial de smartphones, dépassant ainsi la marque américaine Apple et se plaçant derrière la marque sud-coréenne Samsung. D'après la même source, Xiaomi aurait acquis 17 % du marché mondial des smartphones. Tandis que Samsung se place en haut du podium avec 19 %. La marque Oppo se positionne également parmi les 5 premiers en détenant 10 % des parts du marché mondial des smartphones.

DJEZZY ENRICHIT SON OFFRE IZZY

3 Go d'internet pour seulement 300 DA

Djezzy dévoile la nouvelle offre iZZY et confirme sa position de pionnier dans le marché des télécoms en Algérie, proposant à tous les niveaux de prix, des offres novatrices et accessibles.

Avec la iZZY 300, Djezzy s'est adapté aux nouveaux besoins de ses jeunes clients en leur proposant une offre qui leur ressemble. Accessible de par son prix, la iZZY 300 est une grande première sur le marché. L'offre propose, pour seulement 300 DA, 3Go d'internet et de l'illimité vers Djezzy en appels et SMS pendant 15 jours. En plus de cette offre avantageuse, Djezzy modifie la iZZY 500 DA et permet désormais à ses clients de bénéficier d'appels et SMS en illimité vers Djezzy, en plus des 5 Go d'internet pour une validité de 30 jours. Pour rappel, les offres iZZY 1200 et 50 sont toujours d'actualité et restent inchangées comme suit :

* La iZZY 1.200 DA permet de profiter en illimité de YouTube



en plus de 10 Go d'internet, d'un crédit de 1.000 DA et des appels et SMS gratuits vers Djezzy pendant 30 jours.

* La iZZY 50 DA permet de profiter de 1 Go d'internet, de l'illimité en appels et SMS vers Djezzy valable pendant 24

heures. Les extras devant compléter et personnaliser les offres sont, quant à eux, toujours disponibles et permettent d'acquérir, pour seulement 400 DA, un accès illimité à Facebook, Instagram, pour bénéficier de plus d'internet, pour avoir

YouTube en illimité, mais aussi pour profiter d'un crédit supplémentaire de 800 DA. Pour bénéficier de toutes ces offres, il suffit de composer *720#, de se connecter à l'application Djezzy ou de l'activer dans un point de vente.

Huawei, accord de partenariat avec l'université



Un accord de partenariat a été signé cet été entre l'université "Abou Bakr Belkaid" de Tlemcen et l'entreprise chinoise "Huawei", a appris l'APS auprès du recteur

de cet établissement universitaire. "La signature de cet accord avec le partenaire chinois Huawei s'inscrit dans la lignée des actions d'ouverture sur

l'international et du renforcement des liens avec le secteur socio-économique mené par l'université de Tlemcen ces dernières années répondant aux priorités tracées par notre ministère de tutelle", a souligné Abdellatif Megnounif, L'accord s'inscrit également dans le cadre du programme "Huawei ICT Academy" qui ambitionne de contribuer au développement de l'écosystème digital national en mettant l'accent sur l'innovation et le développement de compétences spécifiques dans le domaine des Technologies de l'information et de l'information, indique-t-on de même source. Ce programme permettra, entre autre, la mise en œuvre de plu-

sieurs actions telles que la mise en place de l'Académie "Huawei Authorised Information and Network Academy (HAINA)" au niveau l'Université de Tlemcen ainsi que l'organisation conjointe d'événements scientifiques et de compétitions nationales et internationales, a-t-on ajouté. Ces actions permettront d'offrir enfin une formation ciblée et de qualité aux enseignants et étudiants à travers la mise en place d'une certification "Huawei" et de les doter d'un savoir-faire et de compétences pratiques les préparant ainsi à une meilleure insertion professionnelle, a précisé en outre la même source.

Une nouvelle antenne téléphonique à Ohanet

Une nouvelle antenne téléphonique relevant de l'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis" a été installée dans la localité d'Ohanet, daïra d'In-Amenas, wilaya d'Illizi, a appris l'APS auprès des services de la wilaya. Inscrite au titre de l'extension de la couverture et l'amélioration des prestations téléphoniques dans la région, la nouvelle antenne, mise en service hier vendredi, permettra aux abonnés

de tirer profit, en première phase, des services de la 3G, avant de passer à la 4G au terme des travaux techniques dans le but d'améliorer le service public et désenclaver la région, a indiqué la même source. La nouvelle installation est appelée, en fonction du plan de l'opérateur portant extension du réseau de couverture téléphonique mobile à travers la wilaya d'Illizi, à améliorer et consolider

les conditions de la sécurité routière sur la RN-3, notamment en permettant les appels de secours en cas d'accidents, de pannes, aux usagers de cette route. Par souci de prendre en charge les préoccupations de la population de cette région, une commission locale multisectorielle (santé, travaux publics et ressources en eau) a été dépêchée dans la région pour trouver des solutions opérationnelles "urgentes" aux

revendications soulevées dernièrement par la population locale. Ces préoccupations sont afférentes notamment à la promotion de la prise en charge médicale, la désignation de praticiens spécialistes, le renforcement de l'alimentation en eau potable, du réseau d'assainissement et l'amélioration de l'alimentation électrique pour pallier aux récurrentes coupures.

LG Algérie, nouvelle enceinte Bluetooth portable et lumineuse

La dernière gamme d'enceintes Bluetooth portables LG XBOOM Go dotée de la technologie Meridian est désormais disponible chez LG Algérie.

La nouvelle série PL de la gamme LG XBOOM Go s'associe à Meridian, la première marque audio haute résolution au monde, pour offrir des basses améliorées, des voix plus claires et une expérience d'écoute exceptionnelle au consommateur algérien. Cette gamme bénéficie d'améliorations notables telles que la facilité d'utilisation, une nouvelle conception, un design élégant et une longue durée de vie de la batterie (jusqu'à 24 heures). « LG XBOOM Go PL est la baffle parfaite pour profiter d'un son audio haut de gamme en déplacement », précise LG dans un communiqué de presse.

La technologie audio avancée de Meridian offre un son de qualité supérieure avec des basses profondes, des aigus riches et des voix claires. « Les basses exceptionnelles sont entraînées par l'inclusion de Dual Action Bass qui utilise des radiateurs passifs pour pomper des basses dynamiques et des rythmes audacieux que les utilisateurs peuvent à la fois ressentir et entendre », explique-t-on.

La gamme XBOOM Go associe également

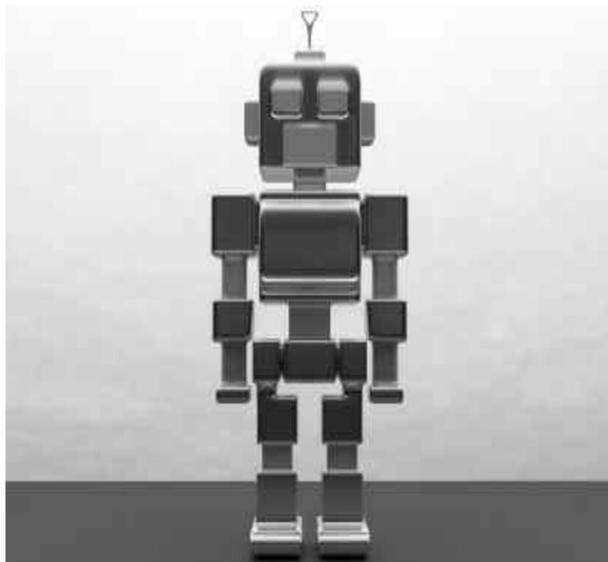


une qualité audio impressionnante à des fonctionnalités optimisées pour les fêtes, notamment Dual Play pour permettre à deux haut-parleurs LG d'être connectés ensemble et de créer une expérience sonore encore plus immersive. La série PL résistante à l'eau (classée IPX5) offre également une tranquillité d'esprit dans divers contextes, des dîners décontractés aux aventures en plein air. Pour compléter l'excellente qualité audio du XBOOM Go PL et ajouter un élément visuel exquis à l'expérience, les haut-parleurs LG XBOOM Go PL incluent une fonction

d'éclairage multicolore utilisant un processus en trois étapes pour détecter le tempo basé sur les ondes sonores, et produisant des impulsions d'éclairage LED synchronisées avec la vitesse et le rythme de la chanson. Enfin, la gamme LG XBOOM Go PL dispose jusqu'à 24 heures de temps de lecture. A noter aussi que l'enceinte XBOOM PL7 est munie d'un power bank qui permet de charger d'autres appareils à l'aide d'un port USB sans que vous ayez besoin de transporter avec vous un chargeur.

Un premier robot humanoïde volant

Ce nouveau robot, de forme humanoïde, est équipé de quatre soufflantes : deux fixées au niveau de la taille, et une dans chaque pied. Il peut ainsi décoller et atteindre un mètre de hauteur. Le robot pèse 17 kg et chaque soufflante est capable de soulever 5 kg, soit une poussée de 20 kg au total pour un rapport de poussée sur poids de 1,17. Le rapport de poussée sur poids est assez faible, ce qui rend la stabilisation plus difficile. Dans une courte vidéo, les chercheurs ont présenté leurs progrès actuels en utilisant les soufflantes dans les pieds pour la poussée vectorielle. Le robot parvient à un décollage beaucoup plus contrôlé, même s'il est toujours nécessaire de l'attraper au vol pour l'atterrissage. Les chercheurs ont justifié leur choix d'un robot humanoïde volant pour des opérations de secours. Un robot humanoïde présente certains avantages mais il n'est généralement pas capable de se déplacer sur un terrain accidenté.



Marcher dans l'espace en réalité virtuelle !

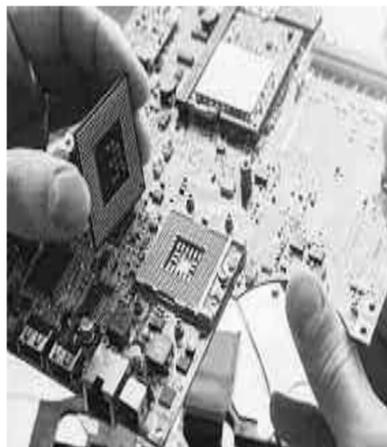


Seuls quelques rares privilégiés ont eu la chance de pouvoir monter à bord de la Station spatiale internationale et enfiler une combinaison pour faire une sortie dans l'espace. Toutefois, les propriétaires de casques de réalité virtuelle pourront bientôt en faire l'expérience grâce à l'application Space Explorers. L'éditeur, Felix & Paul Studios, vient de commencer à filmer deux nouveaux épisodes dans l'espace en collaboration avec Time Studios et la Nasa. Space Explorers propose déjà quatre épisodes de 19 à 33 minutes en réalité virtuelle, deux dans la série The Journey Begins où les astronautes se préparent au lancement, et deux dans la série The ISS Experience filmés sur la Station spatiale internationale. Les épisodes 3 et 4 de The ISS Experience se dérouleront directement dans l'espace, une première historique. Ces nouveaux épisodes sont filmés à l'extérieur de l'ISS grâce au bras robotique Canadarm2 équipé de la caméra stéréoscopique Z-Cam V1 Pro, dotée de neuf capteurs 4K afin d'obtenir une image 3D à 360 degrés avec une définition 8K.

Ce processeur peut détecter en temps réel les fraudes bancaires

Il y a des processeurs polyvalents, ceux dédiés aux jeux et à l'affichage graphique, ou encore ceux conçus pour les supercalculateurs. Il y a aussi ceux qui sont spécifiquement dédiés au monde de la finance. C'est pour ce secteur qu'IBM a spécialement conçu le Telum. Dévoilée lors de la conférence annuelle Hot Chips qui vient de se tenir dans la Silicon Valley aux États-Unis, cette puce sur laquelle IBM planchait depuis trois ans, est dopée à l'IA. En plus de gérer les transactions, elle est

conçue pour bloquer toute tentative de fraude en temps réel. Le Telum repose sur une puce de 16 cœurs, cumulant 22 milliards de transistors, le tout gravé en 7 nm, contre 14 auparavant. Ce sont 32 puces de ces puces, enfermant 512 cœurs et 8 Go de mémoire cache, qui sont assemblées sur un mainframe pour constituer le processeur. Pour la finance, ce n'est pas temps de la puissance de calcul qui compte, mais plutôt la réduction de latence et la sécurité.



Cette caravane recharge la voiture électrique qui la tracte



Alors que l'autonomie des voitures électriques demeure l'un des principaux sujets de questionnement pour les acquéreurs, l'idée de les utiliser pour tracter une caravane peut sembler très optimiste. Sauf si ladite caravane est capable de faire office de station de charge mobile. C'est l'idée défendue par l'entreprise américaine Colorado Teardrops avec sa caravane baptisée The Boulder. Elle propose quatre couchages, des rangements, une kitchenette et peut être dotée de panneaux solaires pour ali-

menter ses équipements. Surtout, son plancher renferme une batterie lithium-ion de 75 kWh et un chargeur intégré qui permet de restaurer l'autonomie de la voiture électrique une fois arrivé à destination en pleine nature. Le constructeur ne donne aucune indication précise sur les performances de ce système de charge mobile. Avec 885 kg sur la balance, cette caravane est censée pouvoir être tractée par une petite voiture avec un petit moteur.

Une app pour apprendre le piano grâce à l'API passthrough

Non content d'être un pianiste chevronné, Dominik Hackl est aussi développeur d'application pour l'Oculus Quest. Le pianiste-développeur a créé Magic Keys, une application d'apprentissage du piano basée sur l'API passthrough. Concrètement, Magic Keys permet de voir la position de ses mains sur le piano et superpose à cette vue des éléments en réalité augmentée. Cet affichage hybride favorise l'apprentissage direct des morceaux, sans qu'il soit nécessaire de connaître la moindre note ou notion de solfège ! Cette application astucieuse n'est pas nouvelle en soi : Magic Keys est en effet déjà disponible sur tablettes, HoloLens et même sur le Magic Leap One, mais il ne fait aucun doute que son portage sur une plateforme aussi populaire que le Quest devrait lui offrir un tout autre niveau de visibilité. En revanche, il faudra en passer par le SideQuest pour l'installation de l'APK actuellement toujours en bêta.



Google transforme les images très basse résolution en haute résolution

Google aurait trouvé l'algorithme miracle pour transformer la basse résolution en haute résolution ? Le procédé SR3 mis au point par les chercheurs de Google produit des résultats franchement spectaculaires : des images très basse résolution (64x64 pixels) sont ainsi transformées en image haute résolution (jusqu'à 1024 x 1024 pixels), comme si l'algorithme parvenait à recréer des détails pourtant absents de l'image d'origine ! Pour obtenir ce quasi miracle numérique, les ingénieurs de Google ont mis au point le SR3 (Super-Resolution par affinements multiples), un algorithme qui applique du bruit gaussien à l'image d'origine (faible réso donc) jusqu'à ne plus obtenir que du bruit. Une IA dédiée à la réduction de bruit traite alors cette image en processus inversé avec pour objectif d'afficher dans une résolution bien supérieure à celle d'origine.



LAGHOUAT, RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION NIGÉRIANE

Les potentialités touristiques mises en exergue



La cheffe de la délégation nigériane et directrice du NIPSS, la professeur Funmi Para-Mallam, a exprimé son admiration face aux atouts de la wilaya de Laghouat qui lui permettent d'être une destination touristique, scientifique et religieuse par excellence...

Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques nigérian (NIPSS) a reçu, lors de sa visite la semaine dernière dans la wilaya de Laghouat, des explications détaillées sur les potentialités de la wilaya en termes de tourisme religieux, de vestiges et d'établissements scientifiques, a constaté l'APS. La délégation a entamé sa visite par le Centre de recherches en sciences islamiques et de la civilisation, où elle s'est enquis de l'activité de ce socle scientifique. A ce titre, le directeur du centre le professeur Mabrouk Zid El Khir a précisé que "l'attention du centre est portée sur la recherche en l'histoire des civilisations, la collecte des manuscrits et l'accompagnement des chercheurs et

enseignants dans ces domaines, en sus de la mise en valeur des capacités pédagogiques et sociales dont il dispose, ce qui lui a permis de jouer, depuis sa création, un rôle important dans le domaine de la recherche scientifique".

Dans la commune d'El Ghicha (120 kilomètres au nord-ouest de Laghouat), la délégation nigériane a reçu des explications sur nombre de gravures rupestres de la région, en ce sens que le chercheur en archéologie, Azzedine Chettih a précisé que "l'histoire de certaines gravures remonte à plus de neuf mille ans".

Cette même délégation a rencontré le chef général de la tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sid Ali Belarbi Cherif Tidjani, au siège de la zaouïa de la confrérie à Aïn-Madhi, lequel leur a présenté un exposé détaillé sur le rôle de la zaouïa dans la propagation de l'Islam et de la paix au Nigéria et dans tous les pays africains.

La délégation a clôturé sa visite dans la wilaya par l'Institut de formation des Imams à Aïn-Madhi, un socle scientifique qui entrera en service le début d'octobre prochain.

Le wali de Laghouat, Abdelkader Beradai, a affirmé que l'institut contribuera à la préservation du référent religieux dans notre pays et à la garan-

tie d'une formation de qualité au profit des imams. A cette occasion, la cheffe de la délégation nigériane et directrice du NIPSS, la professeur Funmi Para-Mallam, n'a pas manqué d'exprimer son admiration des atouts de la wilaya de Laghouat qui lui "permettent d'être

une destination touristique, scientifique et religieuse par excellence", soulignant, dans ce cadre, la "possibilité d'organiser divers échanges entre les deux pays dans les domaines évoqués". Composée de 17 cadres supérieurs spécialisés dans les domaines politique, économique, social et militaire, la délégation nigériane effectuera plusieurs activités à caractère scientifique et culturel et visitera plusieurs organismes en vue de connaître et tirer profit de l'expérience algérienne dans différents secteurs.

La délégation nigériane se rendra dans 6 wilayas : Tipasa, Annaba, Souk-Ahras, Laghouat, Oran et Tindouf où des visites seront organisées au niveau des micro-entreprises, startups, coopératives agricoles, complexes et centres de recherche, notamment le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, ainsi que l'Unité de recherche en énergies renouvelables.

TLEMCCEN, VACCINATION CONTRE LE COVID-19

Prochaine campagne "élargie" du 4 au 11 septembre

Une campagne de vaccination "élargie" contre le Covid-19 sera organisée du 4 au 11 septembre prochain dans toutes les structures sanitaires de la wilaya de Tlemcen pour atteindre "au moins la moitié de la population ciblée".

Cette "grande campagne, pour laquelle tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, sera encadrée par tous les établissements de santé publics de proximité disposant d'équipes vaccinales", a indiqué M. Boukheir, précisant que "l'objectif est d'atteindre au moins la moitié de la

population ciblée âgée de 18 ans et plus, soit 660.000 personnes dans la wilaya de Tlemcen, qui compte plus d'un million d'habitants".

Pour l'heure, plus de 120.000 personnes ont été vaccinées dans la wilaya de Tlemcen. Cette prochaine campagne vise à toucher la moitié de la population concernée par la vaccination afin d'atteindre l'immunité collective. En plus des structures sanitaires, des équipes mobiles vont sillonner la wilaya pour toucher toutes les entreprises privées et publiques ainsi que toutes les administrations.

Une fois cette "catégorie terminée, la campagne de vaccination touchera les personnes âgées de moins de 18 ans afin de se préparer à d'éventuelles futures vagues", a affirmé M. Boukheir.

La wilaya de Tlemcen enregistre actuellement plusieurs opérations de vaccination organisées dans les structures universitaires, douanières et éducatives afin de lutter contre la pandémie à la veille des rentrées sociale, scolaire et universitaire, rappelle-t-on.

APS

ALGER

Lancement de la souscription LPP

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé dimanche le lancement, dès lundi, de la souscription en faveur des citoyens pour l'acquisition d'un logement promotionnel public (LPP) dans la wilaya d'Alger, dans la limite du nombre de logements disponible au niveau de la commune de Réghaïa.

"L'ENPI invite tous les citoyens, au niveau national, souhaitant se porter candidats à l'acquisition d'un LPP dans la wilaya d'Alger, plus précisément la cité des 552 logements, la commune de Réghaïa, dans la limite du nombre de logements disponible, à s'inscrire sur le site électronique de l'entreprise www.enpi.dz à partir du lundi 30 août 2021", a publié l'ENPI sur sa page Facebook.

La même source a également indiqué que les citoyens souhaitant se porter candidats devaient remplir les conditions prévues par le décret exécutif n° 14-203 du 15 juillet 2014, ainsi que le décret exécutif 311-18 du 10 décembre 2018. Pour plus d'informations, l'entreprise a appelé, les personnes intéressées à se rapprocher de ses services commerciaux auprès de la Direction des Projets d'Alger Est (commune de Rouïba) à Alger, conclut le communiqué.

DJANET

De nouveaux équipements pour prévenir les inondations

Le parc de la wilaya de Djanet a été doté d'équipements et de moyens modernes pour renforcer les capacités d'intervention face aux risques d'inondations et de catastrophes naturelles.

Ce quota qui s'inscrit au titre du programme sectoriel au profit de la wilaya suite aux inondations du mois d'août 2019, est composé de 4 camions équipés de grues, 2 engins cargo, 2 niveleuses de route, 2 engins de ramassage des charges lourdes ainsi que des compresseurs pneumatiques, des camions frigorifiques et des réservoirs d'eau et autres matériels des travaux publics. Des décisions d'attribution de ces équipements ont été remises au secrétaire général de la wilaya de Djanet, par le wali de la wilaya d'Illizi lors d'une cérémonie organisée à la résidence Tassili.

Un plan de prévention a été élaboré en prévision de la saison des pluies d'automne, en lançant une vaste campagne visant à nettoyer les avoires et les cours d'eau au niveau de tous les points noirs de la wilaya. Suite aux inondations de 2019, Djanet avait bénéficié d'un programme d'urgence pour la protection de la ville des risques de ce type de catastrophes naturelles.

APS

RESSOURCES NATURELLES EN ALGÉRIE

Option pour stimuler le développement de la pétrochimie

Le secteur des ressources naturelles a besoin d'importants investissements et d'un partenariat avec des firmes pétrochimiques internationales pour promouvoir les transformations inhérentes aux hydrocarbures qui peuvent générer de la richesse et des emplois.



Le gouvernement veut, dans son plan d'action, assurer la sécurité énergétique du pays par la satisfaction de la demande nationale à long terme, en passant par le développement de la pétrochimie afin de transformer plus de la moitié des ressources naturelles du pays.

Il s'agit de "transformer davantage la matière première, en se basant sur les branches pétrochimie et mines, créatrices de richesse et d'emploi. L'objectif étant de transformer plus de 50 % de nos ressources naturelles contre 30 % actuellement et augmenter les exportations des biens et services hors hydrocarbures (pétrochimie, phosphates, lubrifiants et services techniques)", lit-on dans le plan d'action qui sera soumis prochainement au Parlement.

Il s'agira également d'intensifier le

développement de l'amont pétrolier pour le renouvellement des réserves d'hydrocarbures du pays et l'augmentation de la production primaire des hydrocarbures à travers l'investissement et le partenariat international. En matière de satisfaction de la demande nationale en produits énergétiques, il s'agira en priorité du programme d'optimisation de l'outil de raffinage existant et la promotion d'autres carburants, notamment le GPL/c et le GNC, dont l'objectif est la maximisation de la production et l'arrêt total des importations.

Pour l'activité minière, il est question de la mise en place d'un programme pluriannuel d'études et de recherche minière, visant la valorisation industrielle des ressources minières via le

développement des projets structurants de fer de Gara Djebilet, de phosphate intégré et de zinc d'Oued Amizour. La réalisation de ces projets stratégiques permettra de satisfaire les besoins nationaux en matières premières, de réduire la facture d'importation, de diversifier l'économie nationale et de créer de l'emploi et de la richesse, notamment dans les zones éloignées.

Il est, en outre, prévu le renforcement des moyens de production d'électricité, le développement du réseau de transport et de distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que la poursuite de l'électrification et du raccordement au gaz, avec une attention particulière aux zones enclavées et déshéritées et aux activités créatrices

de richesses et d'emplois, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie. En matière d'intégration nationale, l'objectif est de procéder à la fabrication d'équipements et pièces de rechange nécessaires à l'industrie pétrolière et minière ainsi que l'énergie, à travers la sous-traitance nationale (micro-entreprise, PME&PMI et start-up) et la réalisation de projets industriels en partenariat. Le plan d'action prévoit, dans le même cadre, la digitalisation et l'utilisation des nouvelles technologies, ainsi que le renforcement de la recherche au niveau des entreprises du secteur, qui occupent une place de choix pour une mise à niveau avec les standards internationaux.

R. E.

TRANSITION ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Développer rapidement le solaire et le photovoltaïque

L'autorité chargée de la gestion énergétique vise, dans son plan d'action qui sera bientôt soumis au Parlement, à atteindre "la croissance verte", en faisant de la transition et de l'efficacité énergétiques l'axe fondamental de la stratégie du secteur de l'Énergie.

A cet effet, le Plan d'action planifie la mise en place d'un plan national de développement massif des énergies renouvelables et nouvelles, un programme à déclinaison multisectorielle de sobriété et d'efficacité énergétiques ainsi qu'un plan national ambitieux portant sur la production de l'hydrogène, notamment "vert" et la consécration d'un nouveau modèle énergétique qui tend vers un "mix énergétique équilibré" à l'échéance 2030, à travers une loi sur la transition énergétique à promulguer prochainement.

Dans ce cadre, le gouvernement s'engage à mettre en place une capacité de 15.000 MWe, à l'horizon 2035, dont 1.000 MWe en 2021 à travers le lancement d'un appel aux investisseurs pour sa réalisation en photovoltaïque, le développement et l'intégration massive des productions décentralisées d'électricité solaire au niveau du réseau de distribution basse

et moyenne tensions et l'encouragement à l'autoproduction et l'autoconsommation dans les secteurs résidentiel et tertiaire.

Le gouvernement compte aussi sur la production des énergies renouvelables pour des usages autonomes (hors-réseau), notamment dans les zones d'ombre, systèmes solaires autonomes, kits solaires individuels, systèmes de pompage de l'eau par énergie solaire, avec l'élaboration d'un guide technique pour les installateurs. Au titre de la politique d'efficacité énergétique, le Plan d'action du gouvernement prévoit la généralisation, au titre de la lutte contre le gaspillage, de l'éclairage performant dans le secteur du bâtiment, notamment à travers la transformation progressive de l'éclairage classique domestique par un éclairage performant (de type LED), la promotion de l'industrie locale de fabrication de lampes LED, la distribution, en 2021, d'un million de lampes LED, à prix soutenu au bénéfice des ménages, au titre du remplacement graduel de l'éclairage classique, ainsi que l'interdiction, à partir de 2022, des lampes classiques à incandescence.

Le gouvernement vise également le

remplacement progressif des lampes de l'éclairage public par un éclairage de type LED, ainsi que la mise en place d'un plan d'éclairage photovoltaïque sur les tronçons concernés de l'autoroute Est-Ouest et sur d'autres autoroutes.

Dans le même objectif, le Plan d'action du gouvernement prévoit aussi l'amélioration normative des performances énergétiques des équipements électroménagers, à travers la révision de la réglementation sur l'étiquetage énergétique des appareils électroménagers et la mise en place d'un mécanisme financier incitatif permettant le remplacement des appareils électroménagers existants à forte consommation énergétique.

S'agissant de la conversion des modes de carburants dans le secteur des transports, un programme pour la conversion au titre des solutions intermédiaires, en 2021, de 150 000 véhicules au GPL (Particuliers, taxis, administrations publiques) est inscrit au plan d'action du Gouvernement qui prévoit également une étude de faisabilité de la conversion des véhicules industriels, ainsi que la réalisation d'une action promotionnelle visant le développement de la mobilité élec-

trique, notamment à travers l'instauration de normes et standards. Concernant l'ambitieux plan national de l'hydrogène, notamment "vert", le Gouvernement estime que le développement de l'hydrogène reste "un objectif prioritaire", compte tenu des mutations que connaît le secteur de l'énergie à travers le monde, soulignant que son action portera, entre autres, sur les travaux préparatoires en vue d'un partenariat stratégique avec des partenaires étrangers, pour la mise en œuvre de ce plan.

Au titre des mesures d'appui à la transition énergétique, le Gouvernement prévoit la création d'un Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (ITEER), en tant que pôle d'excellence ouvert à l'international, l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication visant à sensibiliser l'opinion et la société civile à la transition énergétique, ainsi que le renforcement du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et de ses unités régionales, afin de contribuer au développement national et sectoriel de ces énergies.

CENTRAFRIQUE

Quelle place pour les groupes armés dans le futur dialogue national ?

Le président Touadéra a officiellement installé le comité en charge d'organiser le dialogue républicain. L'opposition appelle à la participation des membres de la CPC à ce dialogue.



Le sujet est loin de faire consensus. "Le gouvernement, suite à la défection d'un certain nombre de membres de groupes armés qui ont décidé de regagner la CPC, a décidé de prendre certaines mesures par rapport à certains de ces groupes", explique le ministre Jean-Willybiro Sako, l'un des représentants des pouvoirs publics au sein du comité d'organisation du dialogue. Les groupes armés qui ont participé à la CPC n'auront donc pas voix,

confirme Jean-Willybiro Sako. "Lors de la concertation qui a eu lieu avant la préparation proprement dite pour le dialogue, tous ont reconnu que pour l'instant, nous ne pouvons pas faire participer ces organes membres de la

CPC à ces différentes rencontres." Le ministre rappelle aussi que les groupes armés ont déjà un cadre de dialogue : le comité exécutif de suivi de l'accord de paix. Mais pour l'opposition leur présence est au contraire essentielle.

"Ces groupes armés qui sont actuellement dans la CPC étaient hier les alliés du pouvoir, rappelle Sosthène Guetel, le président en exercice de la COD2020. Il est indispensable que ces groupes armés soient au dialogue inclusif pour dire que cela ne va plus se répéter. Une fois qu'on aura compris leurs problèmes, si l'on peut trouver des solutions, qu'on les trouve, et qu'on ne peut plus parler de groupes armés en Centrafrique. C'est cela notre démarche."

Par ailleurs, Sosthène Guetel ne fait pas de la présence de François Bozizé une condition pour la tenue de ce dialogue.

VENEZUELA

Les négociations avec l'opposition sont "indéniablement une victoire"

La fin du boycott des urnes par l'opposition vénézuélienne prépare-t-elle la levée de l'embargo américain? De nouvelles négociations débutent ce 3 septembre entre Caracas et l'opposition afin de régler la crise politique et économique. Cependant, le journaliste Romain Migus ne prévoit pas à court terme la fin des sanctions internationales.

"L'opposition radicale vénézuélienne revient sur le chemin des urnes tout simplement parce que la stratégie putschiste n'a pas fonctionné."

Romain Migus, spécialiste de l'Amérique latine, avance ainsi une explication pragmatique de l'actualité vénézuélienne. Et le journaliste d'ajouter un facteur décisif : "Il y a une pression des États-Unis sur

l'opposition." En effet, il considère que "l'opération de changement de régime, la tentative de coup d'État initiée par Donald Trump avec Juan Guaido, a échoué" car Nicolas Maduro est toujours à la tête du pays. Ainsi, la tenue de nouvelles négociations entre le pouvoir et l'opposition vénézuéliens ce 3 septembre au Mexique constitue "indéniablement une victoire du Président".

Trois jours avant le début des pourparlers sous la médiation norvégienne, l'opposition avait annoncé sa participation aux élections municipales et régionales du 21 novembre. Si Romain Migus juge que le Président autoproclamé Juan Guaido a été "lâché", il prévient que l'opposition a "toujours été pendulaire", oscillant

entre "les urnes et le putsch." Mettant fin à trois années de boycott des scrutins, celle-ci tente d'obtenir à Mexico des garanties institutionnelles tandis que le gouvernement de Caracas demande la levée des sanctions internationales. Un point sur lequel le spécialiste se montre peu optimiste.

"Toute une série de sujets ont déjà été paraphés par cette opposition et le chavisme, dont la levée du blocus qui étouffe et asphyxie l'économie vénézuélienne et donc les Vénézuéliens. Cet embargo sera-t-il levé du jour au lendemain? Je ne le pense pas, cela prendra du temps mais il y aura des aménagements comme la possibilité pour le Venezuela d'acheter du diesel, on en est là. Aujourd'hui, c'est interdit."

GUADELOUPE

Un collectif appelle à la "déportation" du préfet

Un collectif guadeloupéen multiplie les actions ces derniers jours pour dénoncer la gestion de la crise sanitaire et le rôle supposé des autorités dans la hausse du taux d'incidence. Un appel à la "déportation" du préfet a notamment été lancé.

La situation se tend en Guadeloupe où un collectif dénonce la gestion de la crise sanitaire et demande le départ du préfet.

La sous-préfecture de Pointe-à-Pitre a dénoncé vendredi l'appel d'un collectif local à la "déportation" du préfet de Guadeloupe, Alexandre Rochatte, qu'il accuse d'une mauvaise gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.

"En faisant référence, volontairement et en pleine conscience, aux heures les plus sombres de notre histoire, les membres de cette association ont affirmé leur volonté de rejeter toute perspective d'échanges apaisés", s'indigne préfecture dans un communiqué publié vendredi.

La préfecture, qui a annulé une réunion prévue vendredi avec cette association, précise avoir signalé au parquet ces "déclarations particulièrement injurieuses et déplacées", qui ciblent également la directrice de l'Agence régionale de Santé (ARS), Valérie Denux, et la rectrice de l'académie, Christine Gangloff

Ziegler. Cette réunion avait été annoncée à la suite de l'irruption de membres de cette association, Moun Gwadeloup, dans une zone sécurisée de l'aéroport de Pointe-à-Pitre mardi.

Le collectif Moun Gwadeloup, très présent sur les réseaux sociaux, dénonce la gestion de la crise sanitaire par les autorités, recourant pour se faire entendre aux actions coups de poing comme l'occupation de l'aéroport. Ces propos sur la déportation du préfet "auraient été proférés au cours des négociations consécutives à cette occupation illégale" de l'aéroport, selon la préfecture.

Agences

AFGHANISTAN

45 Français coincés à Kaboul

Quarante-cinq personnes originaires de la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine), dont vingt-cinq élèves, d'origine afghane ou binationales franco-afghanes et qui étaient parties en Afghanistan pour les deux mois de vacances, se trouvent coincées à Kaboul, selon Franceinfo, qui a appris l'information vendredi 3 septembre de la mairie de Rennes.

Les enfants ont été recensés en lien avec les familles de la communauté afghane, a précisé la mairie auprès de Franceinfo. "On n'a pas vu la situation changer tellement rapidement. On s'est fait piéger par la prise rapide de Kaboul par les talibans", témoigne au micro de la radio Shah Ahmadi, un Rennais d'origine afghane qui était en vacances à Kaboul et a pu rentrer avant la fin du pont aérien, et qui se trouve en contact fréquent avec les familles coincées.

Parmi elles, certaines sont binationales, d'autres détiennent un titre de séjour régulier. Selon M. Ahmadi, la plupart ont tenté de gagner l'aéroport. "Mais, à l'entrée, il y avait les talibans qui ne laissaient personne passer." Selon lui, "les forces françaises n'avaient rien prévu pour prévenir ces talibans de la venue de ces familles qui résident en France. A l'entrée de l'aéroport, il n'y avait personne pour les accueillir."

"Après l'arrêt du pont aérien, on a plus eu de nouvelles", s'inquiète-t-il. Les craintes sont d'autant plus grandes pour les jeunes filles qui ont entre 12 et 14 ans, "qui sont sur les réseaux sociaux et savent les risques qu'elles courent si jamais elles restent en Afghanistan, notamment les mariages forcés".

Agences

RÉGÉNÉRATION DE LA PELOUSE DU STADE D'ORAN

Les travaux prendront fin le 15 septembre

Les travaux de régénération de la pelouse du nouveau stade de football d'Oran de 40.000 places prendront fin le 15 septembre, ont indiqué les services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en marge d'une réunion technique présidée par son premier responsable Mohamed Tarek Belaribi.



Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère en présence du directeur général des équipements publics, du directeur des équipements publics de la wilaya d'Oran et de deux experts internationaux chargés de la gestion et de l'entretien de la pelouse, l'état de cette dernière a été passé en revue. A ce propos, des explications ont été données concernant l'opération de l'entretien "qui a commencé le 10 août et qui s'effectue en usant de techniques et matériaux modernes, comme se fait du reste dans les

grands stades du monde", a-t-on encore précisé. La détérioration de la pelouse du nouveau stade olympique d'Oran a fait l'objet récemment d'une polémique dans les milieux footballistiques nationaux, surtout que cette infrastructure n'a pas encore été réceptionnée d'une manière officielle. Elle n'a abrité qu'un seul match ayant servi à des tests techniques en juin dernier entre la sélection algérienne locale et la sélection première du

Libéria (5-1), rappelle-t-on. Mais le directeur des équipements publics de la wilaya (DEP), dont l'instance est le maître d'ouvrage du projet du complexe sportif implanté dans la commune de Bir el-Djir, a assuré, dans une déclaration à l'APS, que le renouvellement de la pelouse du stade de 40.000 relevant dudit complexe sportif "est une opération routinière qui se fait lors de chaque fin de saison dans tous les stades modernes du monde".

PROMOTION DU SPORT NATIONAL

Vers la refonte de son organisation

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République accordera toute l'attention requise à la promotion des activités physiques et sportives, à travers la refonte de son organisation ainsi que la promotion du sport, en milieu scolaire et universitaire, selon un document du gouvernement, dont une copie a été transmise à l'APS. Les actions du gouvernement, outre le sport scolaire et universitaire, "visent à promouvoir le sport de masse et la détection des jeunes talents sportifs et leur accompagnement, ainsi que le sport d'élite, le handisport et le sport

féminin" a-t-on ajouté de même source. Des actions qui seront soutenues par le renforcement, la maintenance et la réalisation d'équipements sportifs de proximité et de haut niveau sur l'ensemble du territoire national et l'amélioration de leurs dispositifs de gestion dans le sens d'une plus grande flexibilité et d'une implication effective du mouvement sportif national. Ainsi, et dans l'objectif d'améliorer la performance sportive, toutes disciplines confondues, le gouvernement œuvrera à faire progresser le niveau de formation sportive, en élargissant son champs d'intervention à travers

notamment la création d'écoles, d'académies et de centres privés de préparation sportive, en impliquant les membres de la communauté nationale à l'étranger. La place et la mission de l'éducation physique et sportive seront renforcées à travers la révision des rythmes d'études, le renforcement du parc infrastructurel et la mobilisation de ressources pédagogiques au niveau de l'ensemble des paliers éducatifs qui constituent un véritable vivier pour l'émergence de jeunes talents sportifs, garants du renouvellement de l'élite sportive nationale.

PARALYMPIQUES-2020 DE TOKYO

Une 11^e journée négative pour les Algériens

La 11^e journée des 16^{es} Jeux paralympiques de Tokyo, dont les compétitions ont eu lieu, vendredi, n'ont pas souri aux trois athlètes algériens engagés en para-athlétisme, mais a permis à Nadjet Boucharaf de réaliser un nouveau record d'Afrique au club (F51). Pour sa première participation aux Jeux paralympiques, Nadjet Boucharaf a clôturé le concours du lancer de Club (F51) en 5^e position, avec un jet mesuré à 13.01 mètres, réussi au 5^e essai, pulvérisant un nouveau record d'Afrique. La native de Tlemcen a réussi ses six essais dont cinq au delà de 12.21

mètres, chose qui n'arrive pas souvent à ce stade de la compétition. "Une 5^e place très satisfaisante pour l'athlète algérienne qui était en manque de préparation, et n'a pris part qu'à une seule compétition depuis 2019, c'était lors du Grand Prix de Tunis, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020", a expliqué le Directeur des équipes nationales (DEN), Mohamed Miloudi. Le titre paralympique du concours est revenu à l'Ukrainienne Zoia Ovsii, championne du monde titre, et qui a lancé 25,12 mètres (loin de son record

monde de 2019, 25.23 mètres. L'Américaine Cassie Mitchell a pris l'argent (24.18m) et la Russe Elena Gorlova, la bronze avec 24.08 mètres. De son côté, l'athlète Mohamed Berrahal a achevé sa participation aux Jeux paralympiques de Tokyo, par une 4^e place au 100m (T51) qui s'ajoute la même position au 200m et la 7^e au lancer du disque (F51). A Tokyo, Berrahal a perdu sa médaille d'argent de Rio qu'il avait gagnée avec un chrono à 21.70. L'Algérien a couru le 100m en 21.94, ce qui constitue tout de même, sa meilleure performance sur la distance cette saison.

Le podium du 100m (T51) est revenu dans l'ordre au Belge Genyn Peter en 20.33 (nouveau record des jeux), le Finlandais Piispanen Tony (20.68) et l'autre belge Habsch Roger (20.76). Pour sa part, l'athlète Boukoufa Achoura a terminé le concours du lancer de javelot (F46) en 8^e position, après son 4^e essai à 31.01 mètres. Boukoufa était loin de sa performance réalisée au dernier championnat du monde de Dubai en 2019, avec un jet à 31.55 mètres. C'est la première participation de l'Algérienne à des Jeux paralympiques.

COUPE ARABE DES NATIONS FÉMININE

L'Algérie éliminée au TAB par la Tunisie

La sélection algérienne (seniors/dames) de football a été éliminée en demi-finale de la Coupe arabe des nations après sa défaite devant la Tunisie aux tirs au but (3-4), après que le match s'est achevé sur le score de (2-2 / mi-temps : 0-0), dans un match disputé vendredi soir à l'Arab Contractors Stadium du Caire. Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Imene Merrouche (45+2') et Naïma Bouhani (66'), au moment où Ghada Ayadi (6') et Sabine Mamay (46') ont inscrit les buts des tunisiennes. La Tunisie rejoint en finale son homologue jordanienne, qui s'était qualifiée un peu plus tôt dans l'après-midi, également à l'Arab Contractors Stadium du Caire, où elle avait dominé l'Egypte dans l'autre demi-finale (5-2). Les buts de la Jordanie ont été inscrits par Djebara (37' et 46'), Djirine (38') et Fridj (45'+4 et 78'), alors que Sara Issam avait sauvé l'honneur pour la sélection du pays organisateur à la 42', avant que sa coéquipière Sali Mansour ne rajoute un deuxième but à la 67'. L'Algérie a réalisé un parcours honorable dans la phase de groupes en battant la Jordanie (3-1), avant d'enchaîner (4-1) face aux palestiniennes, et atteindre ainsi haut la main la phase des demi-finales. Après cette Coupe arabe des nations, les Algériennes disputeront le premier tour des éliminatoires de la CAN-2022, pendant lequel elles défieront le Soudan en deux manches, entre le 18 et le 26 octobre. En cas de qualification au deuxième et dernier tour, prévu entre le 14 et le 23 février 2022, la sélection algérienne, conduite par l'ex-internationale Radia Fertoul, sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.

BIENVENUE À BORD



21h00



Isabelle, directrice des ressources humaines d'une agence de croisières, décide de se venger de Jérôme Berthelot, son directeur et amant, qui rompt avec elle et la licencie le même jour. Pour cela, elle engage un nouvel animateur pour la croisière inaugurale, Rémy Pasquier, un chômeur qui se rêve artiste, prend tout au premier degré et ne connaît rien au métier d'animateur. Rapidement, Rémy s'attire les foudres de Jérôme Berthelot, mais aussi de Richard Morena, le chef des opérations. Il devient alors leur pire cauchemar... Mais peu à peu, sur ce palais des mers, Rémy va trouver sa voie, l'amour et le succès

L'AVARE



21h00



En 1668, Harpagon, riche veuf, vit avec ses enfants Cléante et Élise. Tous deux sont amoureux mais craignent que leur père refuse leur choix, car ce dernier préfère un mariage d'argent à un mariage d'amour. Lors d'une entrevue, Cléante, amoureux de Mariane, une jeune fille issue d'une famille modeste, se confie à sa soeur qui à son tour lui avoue ses sentiments pour Valère, l'intendant de la maison. Avec l'aide de Frosine et du cocher-cuisinier, maître Jacques, les jeunes gens vont tenter de faire bénir les deux unions par Harpagon. Mais le vieillard ne veut rien entendre et soupçonne tout le monde d'en avoir après son argent

JASON BOURNE



21h00



Alors qu'il se repose à la frontière entre la Grèce et la Macédoine, Jason Bourne est arraché de sa retraite par l'activation d'un nouveau programme. Celui-ci, développé par une infrastructure globale en réseau, est aussi rapide que flexible, beaucoup plus sophistiqué et pervers que tout ce qu'il avait pu affronter jusqu'à présent... et il dépasse les prérogatives d'un simple gouvernement. Le but ultime de cette structure ramifiée est d'instrumentaliser la terreur, par le biais d'Internet, afin de fomenter des insurrections

COMMISSAIRE DUPIN LA CROIX D'EMMA



21h00



Alors que le commissaire Dupin prend un café en terrasse, un corps s'écrase à ses pieds. Le docteur Chaboseau vient de tomber de son balcon. L'homme décède après avoir essayé de prononcer quelques mots. La femme du médecin est très confuse, car elle a pris des somnifères et pense avoir vu quelqu'un dans l'appartement. Mais n'était-ce pas tout simplement Sieren Cléac, la nouvelle serveuse du café, qui venait de lui apporter son petit déjeuner ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CHASSEUR BLANC, COEUR NOIR



21h00



John Wilson est un metteur en scène à la forte personnalité. Le jeune écrivain Verrill le rejoint pour travailler le scénario du film que Wilson va tourner en Afrique et dont le producteur, Landers, n'a pas encore vu le script achevé. Wilson et Verrill partent en Afrique où ils retrouvent une partie de l'équipe, avec laquelle le réalisateur entretient des rapports houleux. Verrill se rend vite compte que travailler avec Wilson est impossible car ce dernier ne pense qu'à une chose : chasser l'éléphant... Cela fait plus de deux semaines qu'il suit les traces d'un mastodonte et, lorsqu'il se retrouve en face de lui, au lieu de tirer, il recule

LE SYSTÈME RIBADIER



21h00



Les relations sont un peu tendues entre Monsieur et Madame Ribadier. En cause : les crises de jalousie de cette dernière. Échaudée par un premier mari infidèle nommé Robineau, Angèle traque le moindre faux-pas de son nouvel époux. Mais Ribadier est un malin. Pour tromper son épouse sans se faire prendre, il a un truc : avant chaque escapade, il hypnotise Angèle et ne la réveille qu'à son retour. Un «système» infailible qu'il confie à Thommereux. Cet ami commun de Ribadier et du couple Robineau revient d'un long exil à Batavia. Mais ce que Ribadier ignore, c'est que Thommereux est amoureux fou d'Angèle

**CAPITAL
3 000 EUROS DE POUVOIR D'ACHAT
EN PLUS, PAR AN, SANS SE PRIVER, C'EST
VRAIMENT POSSIBLE !**



21h00



Pour son émission de rentrée, Julien Courbet propose un numéro exceptionnel consacré au pouvoir d'achat des Français. Comment économiser 3 000 euros, au minimum, sur une année, sans se priver ? Cette émission spéciale s'attaque aux plus gros postes de dépenses d'une famille. La famille Duhan a accepté d'ouvrir ses comptes et sa maison dans les Landes. On fait ainsi la connaissance de Marianne, aide-soignante, de son mari Laurent, chauffeur routier, et de leurs trois filles, Océane, Lauriane et Talia. Une famille qui ressemble à des millions d'autres avec des fins de mois souvent un peu justes

LE GRAND BAIN



21h00



Sept hommes abîmés par les épreuves de la vie s'inscrivent à leur piscine de quartier pour y pratiquer la natation synchronisée sous la houlette de deux anciennes gloires de la discipline. Faisant fi des stéréotypes féminins liés à ce sport, la fine équipe de dépressifs se lance dans un défi improbable : participer au Championnat du monde de natation synchronisée. C'est ainsi que Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'exercent avec un seul objectif, trouver un sens à leur vie



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04:46
Dohr	12:46
Asr	16:23
Maghreb	19:10
Icha	20:35

UNION EUROPEENNE

80.000 EUROS D'AIDE AU PROFIT DES SINISTRÉS DES FEUX DE FORÊT EN ALGÉRIE

L'Union européenne (UE) a débloqué une somme de 80.000 euros au profit des sinistrés des feux de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays en août dernier, a indiqué la Délégation de l'UE en Algérie dans un communiqué. Cette aide permettra au Croissant-Rouge algérien de « soutenir les familles touchées par les incendies dans les wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Jijel et Sétif », note la même source, précisant que « ce financement s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant rouge ».

Il permettra également au Croissant-Rouge algérien de « reconstituer les stocks et de maintenir la mobilisation de son personnel, son staff médical et ses bénévoles », relève le communiqué.

Alimentés par une vague de chaleur et aggravés par le changement climatique, les incendies ont été particulièrement sévères cette année, estime l'UE.

Ces incendies « ont fait plusieurs dizaines de victimes et ont occasionné d'importants dégâts aux maisons, aux forêts,



aux oliveraies et au bétail » note la même source.

L'indemnisation des sinistrés débutera dans les prochains jours

Les opérations d'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs victimes des feux de forêt commencent les prochains jours sur la base des résultats des opérations

intersectorielles de recensement et d'évaluation des dégâts, a annoncé mercredi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.

« Le dédommagement des victimes se fera en nature dans les jours qui viennent sur la base des résultats des opérations de recensements », a assuré M. Hemdani, lors d'un point de presse en marge d'une rencontre avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas consacrée à l'actualité de son secteur et à la feuille de route tracée pour 2020-2024.

Le ministre de l'Agriculture a souligné que l'opération intersectorielle de recensement et d'évaluation des dégâts occasionnés par les feux de forêts touchait à sa fin et que l'heure était à la reconstitution rapide de ces zones sinistrées pour que la vie sociale et économique reprenne son cours normale.

À cet effet, il a fait savoir que son secteur prépare des opérations pour le reboisement des forêts et l'acheminement des animaux près des zones sinistrées de sorte que les agriculteurs et les éleveurs puissent reprendre progressivement leurs activités.

ELECTIONS DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUI

Le nict de l'UA qui valide la position de la RASD

Énième revers diplomatique pour le Maroc, après le nict opposé par l'Union africaine à sa demande d'envoi d'observateurs pour suivre le déroulement des élections législatives, prévues le 8 septembre. L'Union africaine a opposé un refus à la demande du Maroc d'envoyer des observateurs pour surveiller le déroulement des élections législatives du 8 septembre qui devaient inclure illégalement les territoires sahraouis occupés. L'UA a validé la position de la République arabe sahraouie démocratique soutenant l'illégalité de l'opération électorale marocaine, étendue aux territoires sahraouis occupés.

Il s'agit d'un cinglant désaveu pour Rabat qui voulait impliquer les citoyens sahraouis dans un processus électoral organisé par une force d'occupation militaire dont le registre est rempli de violations des droits humains fondamentaux.

Le 18 août, le Président sahraoui, avait appelé le SG de l'ONU à intervenir afin d'empêcher le Maroc d'inclure le Sahara occidental occupé dans ces élections législatives et à mettre un terme à toutes les activités illégales menées par Rabat dans ces territoires.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

من 04 جوت 11
سبتمبر

الأسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19

بالتلقيح تستمر الحياة

٠٤٠٨ ٨ +٥٨٥٠

BIG DAY 11
SEPTEMBRE

بث مباشر عبر كل القنوات ومنتصات الواب

سونغاز
الراعي الرسمي
مؤسسة مواطنة

ANEP, UNICEF, DP WORLD, JIP, mobile, UNICEF

http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza

ANCIEN OFFICIER DE L'ALN

Le moudjahid Djoudi Attoumi tire sa révérence

Le moudjahid et écrivain, Djoudi Attoumi est décédé, ce 3 septembre, à l'âge de 83 ans des suites du coronavirus.

Djoudi Attoumi est né en 1938 à Ait-Oughlis (Sidi-Aich). Après des études primaires à l'école de Tighzert, il rejoint Alger en octobre 1952 pour des études commerciales. Militant du MTLD dès 1953, il rejoint les maquis en 1956, juste après le Congrès de la Soummam, et est affecté directement au PC de la Wilaya III. Il assumait plusieurs responsabilités au sein de l'ALN et du FLN. En 1961, il fut promu officier par le colonel Si Mohand Oulhadj et affecté dans la vallée de la Soummam dévastée par l'opération jumelles. Il accomplit son devoir jusqu'à la fin de la guerre, le 19 mars 1962. Il fut alors nommé membre de la Sous-commission locale et cessez-le-feu, composée à égalité d'officiers de l'ALN et d'officiers de l'armée française, pour veiller à l'application des Accords d'Evian. Après l'Indépendance, il sera démobilisé sur sa demande, le 5 août 1962 et assumera les fonctions de directeur des hôpitaux du 1^{er} septembre 1962 jusqu'en 1985, date à laquelle il fut élu à l'assemblée populaire de la wilaya de Béjaïa dont il assura la présidence jusqu'en 1990.

Depuis il prend sa retraite pour se consacrer à l'écriture de livres sur la Révolution algérienne. Parmi ses œuvres, on note notamment *Le colonel Amirouche entre légende et histoire, Avoir 20 ans dans les maquis. Journal de guerre d'un combattant de l'ALN en wilaya III (Kabylie), 1956-1962, Chroniques des années de guerre de la Wilaya III.*

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

26 décès et 351 nouveaux cas en 24 heures

Les derniers chiffres des contaminations au Covid-19, annoncés ce samedi, font état de 351 nouveaux cas.

Concernant les guérisons il a été enregistré 285 cas rétablis.

Pour ce qui est des victimes, le nouveau bilan fait malheureusement état de 26 nouveaux décès. La même source indique que 44 patients sont actuellement en soins intensifs. Avec ces nouveaux chiffres le total des cas confirmés s'élève ainsi à 197.659, celui des décès à 5.401 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 133.306 cas.